

FANFARONNADE



— Vous avez dû avoir peur le jour où vous êtes entré pour la première fois dans une cage de lions ?

— En effet, j'ai eu un peu peur... on m'avait dit qu'ils avaient des puces.

MOSAÏQUE

Les fêtes dites des *Rogations*, célébrées ces jours derniers, semblent avoir plus particulièrement pour objet de demander à Dieu la bénédiction des travaux et des biens de la terre, et correspondent chez les chrétiens aux fêtes que le paganisme célébrait en l'honneur de la déesse Cérés.

Elles doivent leur fondation à saint Mamert, évêque de Vienne en Dauphiné, et, en principe, elles eurent un caractère tout autre que celui qu'elles prirent dans la suite.

C'était dans la seconde moitié du ve siècle. En ces temps malheureux — dit un écrivain ecclésiastique — les incendies, les tremblements de terre, l'apparition de bêtes féroces désolaient la région, où le repos des nuits était troublé par des bruits extraordinaires. Ces calamités devenaient de plus en plus graves, quand la nuit de Pâques, pendant que le peuple de Vienne était assemblé dans la grande église, le feu prit à la maison de ville, qui était un magnifique édifice. Le service divin fut abandonné, et le saint évêque, devant l'autel, fit tout à coup cesser, par la force de sa prière, l'embrasement. La foule étant revenue à l'église pour continuer l'office divin, l'évêque lui déclara que pendant l'alarme, voyant dans tous ces malheurs une marque de la colère de Dieu, il avait formé le projet d'établir des *Rogations* ou supplications spéciales, qui se renouvelant tous les ans, consistaient en processions solennelles, accompagnées de jeûnes et mortifications publiques, dans lesquelles tous les fidèles s'uniraient de cœur pour obtenir le pardon de leurs péchés. On choisit pour ces cérémonies les trois jours qui précèdent la fête de l'Ascension. L'exemple donné par le diocèse de Vienne fut bientôt suivi en d'autres provinces ; et le concile d'Orléans, tenu en 511, ordonna que les *Rogations* s'observeraient par toute la France.

Cette coutume passa en Espagne au commencement du vi^e siècle. Elle fut admise plus tard en Italie. Elle avait lieu en Angleterre avant le schisme d'Henri VIII.

* * *

Un qui jure bien "qu'on ne l'y ne reprendra plus" c'est l'instituteur de Schiltigheim.

Il y a quelque temps, ce maître d'école alsacien, "n'écoulant que son courage", sauvait au péril de ses jours un collègue en train de se noyer.

Quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'il reçut, le lendemain de ce sauvetage, un procès-verbal avec commandement de payer une amende de 2

marks 50 pfennings, frais compris, pour avoir pris un bain dans un endroit défendu ! Quant au noyé, il ne fut point inquiété : il ne s'était pas jeté à l'eau volontairement, il y était tombé accidentellement. Au contraire, le sauveteur était allé à l'eau de son propre mouvement : à l'amende !

Ça lui apprendra, à ce pédagogue ! et, ma foi, tout bien pesé, il faut reconnaître que l'autorité allemande a eu la main légère : 2 marks 50 pfennings, c'est pour rien ! Songez donc : un individu qui se permet de sauver un de ses contemporains dans un endroit défendu ! Cela valait bien la prison, peut être même les travaux forcés.

Espérons que ces gens ne s'arrêteront pas en si beau chemin : pour être logiques, ils devront désormais condamner : 1^o toute personne qui se mottra à la poursuite d'un chien enragé (*chasse en temps prohibé*) ; 2^o tout pompier qui aura l'audace d'entrer par la fenêtre dans une maison en flammes (*violation de domicile*) ; 3^o la mère assez peu soucieuse de ses devoirs pour appliquer à son enfant empoisonné par des champignons le très simple remède usité en pareil cas (*exercice illégal de la médecine*) ; 4^o le médecin qui dira à son malade : "Monsieur, si vous ne vous décidez pas à vous soigner, vous n'avez pas six mois à vivre" (*menaces de mort*), etc., etc.

C'est par de tels moyens qu'on purge promptement un pays de cette race de gens peu scrupuleux qui passent leur temps à se dévouer pour leurs semblables.

* * *

Depuis environ deux siècles, les Anglais se servent des mots *Whigs* et *Torys* pour désigner les deux grands partis politiques qui, chez eux, se sont disputé la prépondérance gouvernementale. Or, si l'on recherche la signification primitive de ces termes, l'on arrive à d'assez curieux résultats.

Pendant la guerre qui devait conduire Charles I^{er} à l'échafaud, les partisans de ce roi furent d'abord appelés *Caraliers*, pendant que les partisans du Parlement, qui tendaient à le détrôner, avaient reçu ou s'étaient donné le nom de *Têtes rouges*. Ces deux sobriquets furent changés ensuite en ceux de *Torys* et de *Whigs*. Il y avait alors dans les montagnes d'Irlande et dans les îles formées par les vastes marais de ce royaume, des bandes de vagabonds vivant de rapines, que l'on appelait *Torys* ou *Roy-paris* (pillards). Les ennemis du roi, l'accusant de favoriser la rébellion d'Irlande qui éclata vers ce temps-là, donnèrent à ses partisans le nom de *Torys*.

Par contre, les royalistes, pour rendre la pareille à leurs ennemis, qui s'étaient ligués avec les Ecossais, donnèrent aux parlementaires le nom de *Whigs*, qui portaient, en Ecosse, des espèces de bandits fanatiques, mis hors la loi pour leurs méfaits coutumiers.

De telle sorte que royalistes et parlementaires décernaient mutuellement à leurs adversaires une épithète qui était tout simplement le synonyme de voleur et de brigand.

Telle est l'opinion la plus commune sur l'origine de ces deux désignations : cependant l'emploi n'en devint à peu près général que sous le règne de Charles II, et comme souvenir des agitations qui avaient entraîné la mort de Charles I^{er}. Ce fut en 1679 que toute la nation se divisa ouvertement en *Whigs* et en *Torys*, au sujet d'une conspiration fautive ou véritable contre le roi Charles II. Le nom de *Whigs* étant appliqué aux royalistes avérés, qui affirmaient la réalité de cette conspiration, et le nom de *Torys*, à ceux qui soutenaient qu'elle avait été imaginée pour fournir au parti royal le prétexte d'exercer les plus cruelles rigueurs contre le parti opposant.

OMNIBUS.

UN COMMENCEMENT

TOUTE CHOSE EN SON TEMPS

Paul. — Juste au moment où je demandais sa main une gentille petite souris a traversé le salon.

Fred. — A-t-elle jeté les hauts cris ?

Paul. — Pendant cinq minutes, puis elle a dit oui.

ÉVOLUTION DE LA MÉDECINE

Mme Botin. — Vous vous rappelez que le Dr Bolus fut le premier à nous conseiller la bicyclette.

Mme Joliette. — En effet.

Mme Botin. — Eh bien, aujourd'hui il prescrit... l'automobile avec autant d'énergie.

SANS RHÉTORIQUE

Bob (dans l'anxiété). — Mais, que ferais-tu, toi, si tu étais dans mes bottes ?

Fred (après un court examen). — J'en achèterais une autre paire.



Chef de police. — Avez-vous arrêté le meurtrier, la nuit dernière ?

Le détective. — Non, mais j'ai rêvé que j'étais sur sa piste.